

**SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Roy-Fridez (PDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Loïc Dobler (PS), Vincent Hennin (PCSI), Claude Mertenat (PDC), Jean-Pierre Mischler (UDC) et Thomas Schaffter (PCSI)

Suppléants : Valérie Bourquin (PS), Monika Kornmayer (PCSI), Christian Spring (PDC), Lionel Montavon (UDC) et Philippe Eggertswyler (PCSI)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

---

**1. Communications****2. Election d'un remplaçant de la commission des affaires extérieures et de la formation**

Pierre-André Comte (PS) est élu tacitement en qualité de remplaçant de cette commission.

**3. Questions orales**

- Gabriel Voirol (PLR) : Travaux dans les tunnels A16 du Mont-Terri et du Mont-Russelin en 2017 (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Démantèlement de la justice à Porrentruy et des services étatiques en Ajoie ? (satisfait)
- Philippe Eggertswyler (PCSI) : Nouveau système de subventionnement des crèches (satisfait)
- Christophe Terrier (VERTS) : Cafétérias au campus Strate J et dans les divisions du CEJEF ? (satisfait)
- Stéphane Theurillat (PDC) : Regroupement des apprentis de la vente à Porrentruy ? (satisfait)
- Jean Bourquard (PS) : Politique d'engagement du personnel du foyer pour personnes âgées de Saint-Ursanne (satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Aire d'accueil pour les gens du voyage étrangers (satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Dispositions encadrant le suicide assisté : suites données au postulat no 1044a (satisfaite)
- Vincent Eschmann (PDC) : Lits d'attente avant placement en résidence à l'hôpital et encouragement à la création d'appartements protégés (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Interventions possibles de l'Etat et de la commune lors de l'ouverture de salons de prostitution (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Lutte contre les stupéfiants et interventions de la police dans l'enceinte du Festival du Chant du Gros (satisfait)
- Quentin Haas (PCSI) : Jugements cléments de violeurs (satisfait)
- Pauline Queloz (PDC) : Prévention contre le surendettement des jeunes (satisfaite)
- Michel Choffat (PDC) : Croissance du PIB jurassien plus élevée que la moyenne suisse (satisfait)

**4. Motion interne no 123  
Révision du règlement du Parlement de la RCJU (RSJU 171.211)  
Gabriel Voirol (PLR)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 123 est acceptée par 42 voix contre 10.

**Département de la formation, de la culture et des sports**

**5. Modification de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (deuxième lecture)**

Pour les points 5 à 8, Rosalie Beuret (PS), Damien Lachat (UDC) et Frédéric Lovis (PCSI) se récusent.

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 54 députés.

**6. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 54 députés.

**7. Arrêté relatif au financement de la Fondation Jules Thurmann**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 52 députés.

**8. Arrêté octroyant un crédit d'engagement au Service des infrastructures pour mener les études relatives à la construction d'un centre de gestion des collections**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 51 députés.

**Département des finances**

**9. Modification de la loi d'impôt (suspension de la baisse fiscale) (première lecture)**

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 49 voix contre 8.

L'article 217i et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 48 voix contre 8.

**10. Arrêté constatant la validité matérielle de l'initiative populaire «Prestations complémentaires pour les familles»**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 58 députés.

**11. Motion no 1149**

**Reconnaissance du concubinage qualifié au même titre que le mariage ou le partenariat enregistré par la Caisse de pensions du canton du Jura  
Mélanie Brülhart (PS)**

Développement par l'auteure.  
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1149 est rejetée par 33 voix contre 25.

**Département de l'environnement**

**12. Motion no 1151**

**Pour une politique solaire pro-active avec le futur cadastre solaire suisse  
Ivan Godat (VERTS)**

Développement par l'auteur.  
Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1151 est acceptée par 32 voix contre 18.

Les procès-verbaux nos 14 et 15 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12 heures.

Delémont, le 24 novembre 2016

La présidente :  
Anne Roy-Fridez



Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

